

Compte rendu de la commission Restaurant Scolaire Lundi 17 Octobre à 18h

Présents :

Elus :

CAILLET Sylvie (Adjointe au Maire- Affaires Scolaires – Vie associative)

CHEVROLAT Lionel (Conseiller Délégué à la Jeunesse et aux Sports)

Service animation, éducation et jeunesse :

GILLE Alexis (Responsable du service)

ROUX Romaric (Coordinateur du Temps Méridien)

Entreprise Elior :

COLLY Delphine (Responsable du service client d'Elior)

Invités (Association des Parents Indépendants) :

NARS Fabienne (Membre Cantine de l'association des Parents Indépendants)

MARTING Dorian (Membre Cantine de l'association des Parents Indépendants)

La Commission s'ouvre à 18h.

M. Marting étant un nouveau parent de la Commission Restaurant Scolaire, un tour de table est effectué afin de présenter l'ensemble des membres.

Mme Colly excuse l'absence du nouveau directeur d'Elior Ternay, qui a dû organiser une réunion d'urgence pour pallier aux pénuries de carburant.

Retour sur les menus proposés en septembre et octobre 2022 :

Le service jeunesse explique que certaines entrées ont été remplacées par une entrée chaude. Il est demandé à ce qu'un remplacement se fasse uniquement sur les plats chauds car les fours actuels n'ont pas assez de capacité pour proposer une entrée et un plat chaud. De plus les locaux sont trop étroits pour accueillir de nouveaux équipements.

Le service indique qu'il n'a pas pu mettre en place l'observatoire du goût sur ce début d'année en raison de la remise en route du fonctionnement Self sur le secteur élémentaire. La table du don a fait quant à elle son grand retour avec la dépose (pour rappel) de yaourts non ouverts et/ou de fruits non épluchés pour des enfants qui auraient terminé leurs repas en intégralité.

Les parents questionnent Elior sur l'assaisonnement des plats. Mme Colly répond que ce dernier est régi par la loi et qu'aucune modification n'a été réalisée. Les représentants des parents d'élèves informent que certaines familles s'attendaient au retour du double choix sur les entrées et desserts et qu'elles estiment que la qualité et la quantité ne sont plus autant au rendez-vous que ces dernières années. Quid du double choix ? Mme Colly explique qu'il n'y a pas eu de changement en termes de quantités mais qu'il existe effectivement beaucoup de

ruptures sur certains produits impliquant donc des changements de dernière minute sur les menus.

Elior s'est par ailleurs toujours engagé à ce que les plats cuisinés soient qualitatifs.

Le service Education Animation Jeunesse constate cependant un gaspillage alimentaire important sur le restaurant. En effet, les enfants, pour bon nombre d'entre eux, sortent du réfectoire sans avoir fini leur assiette ou sans même avoir goûté. Concernant le double choix, la décision de sa suppression a été prise à la suite du fonctionnement sous protocole sanitaire Covid afin de pallier des difficultés de service.

Echange sur les menus période en novembre et décembre 2022 :

Pour cette période de menus, ELIOR proposera 3 repas à thèmes :

Le 17 novembre un repas autour du « Beaujolais nouveau » ;

Le 8 décembre un repas « Savoyard » ;

Le 15 décembre le repas « Noël ».

Mme Colly, responsable client ELIOR informe la commission que l'application **bon'app** actuellement proposée aux familles va devenir **app'table**. Une plaquette de communication sera envoyée à la municipalité prochainement. La municipalité prend acte de l'information et communiquera cette information aux familles dès sa mise en place.

Questions des parents d'élèves pour notre prestataire Elior :

- Respect du cahier des charges et de la loi Egalim sur la base des chiffres communiqués pour 2020-2021.

- L'enquête auprès des enfants donne des pistes d'actions prioritaires et d'actions secondaires.

- Comment cette répartition s'est-elle faite ? Par exemple, les entrées satisfont 53% des enfants mais sont classées dans les actions secondaires alors que la qualité des repas d'animation satisfait 80% des enfants mais est une action prioritaire ?

- Quelles actions vis-à-vis de l'alerte de satisfaction qui pourront être mises en oeuvre dès la rentrée 2022 ?

Le Directeur régional et le Directeur de la cuisine centrale étant absents, la municipalité organisera une réunion prochainement avec la présence unique de la société ELIOR pour faire un point. Ces questions seront aussi abordées lors de cette rencontre. Un retour sera réalisé aux représentants des parents d'élèves lors de la prochaine commission.

Elior quitte la commission à 19h.

Présentation du fonctionnement du restaurant scolaire 2022 / 2023 :

En raison de l'allègement du protocole sanitaire et du retour des horaires décalés dans les écoles maternelle / élémentaire, il a été décidé de reprendre le fonctionnement Self en élémentaire pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Il pourra être remis en place au cours de l'année pour les Grandes sections de maternelle.

En maternelle, les enfants sont récupérés entre 11h20 et 11h30, dans les classes pour passer aux sanitaires et ensuite se rendre dans la cantine pour prendre leur repas. Les agents du temps méridien servent les enfants à table. Il y a, à ce jour, 120 maternelles en moyenne qui mangent à la cantine tous les jours, encadrés chaque jour par 10 agents et 3 atsem en roulement.

A partir de 12h30-35, les élèves de Petite section sont accompagnés dans les dortoirs pour la sieste et ceux de Moyenne et Grande section se dirigent dans la cour de récréation avec des règles de vie commune et du matériel pédagogique (école, centre de loisirs GABI et le temps méridien). Une augmentation est prévue d'ici décembre 2022, mais des réorganisations sont prévues afin de suivre cette évolution.

En élémentaire, les CP sont récupérés dès 12h00 par des animatrices en classe qui les accompagnent directement dans le restaurant scolaire. Les autres enfants vont dans les cours de récréation en parfaite autonomie. 4 agents gèrent le flux à la sortie des classes pour faire appeler les enfants qui iront souligner leurs prénoms sur les listes. Il y a une rotation des CE2 au CM2 tous les jours pour éviter que ce soient toujours les mêmes niveaux de classe qui passent en priorité à la cantine. Les CE1 sont toujours après les CP. Il était plus simple de faire passer les enfants par niveau de classe (gestion des listes, APC, ateliers, etc). A ce jour, nous avons une moyenne de 300 repas par jour, empêchant l'envoi de gros flux d'enfants d'un seul coup, car cela poserait des soucis au niveau logistiques (table des plats chauds et table de débarrassage).

Les parents alertent sur le fait que certains enfants ne mangent qu'à partir de 13h20. Ils proposeront, au prochain conseil d'école, que les enfants puissent prendre des collations avant 12h00.

Les leviers possibles présentés par le service sont les suivants : mise en place d'un petit resto pour les Petites sections, passage des Grandes sections en self, extension de la surface de repas pour les élémentaires dès 12h30. Cependant les Elus et le service prendront le temps d'étudier toutes ces pistes pour permettre une cohérence du fonctionnement. A noter : le service rappelle que les enfants entrant à 13h20 à la cantine ont jusqu'à 13h55 pour manger.

La récréation est divisée en 3 zones : ballons, malle de jeux, détente. Chaque zone est surveillée par un animateur dédié (roulement des équipes). Le 4^{ème} animateur propose un atelier ou pallie les absences des agents. Le planning des ateliers est actuellement compliqué à tenir (absences d'agents).

Retour des parents indépendants :

Les parents ont particulièrement apprécié la présentation photo envoyée au mois de juillet 2022. La commune informe que cette plaquette sera diffusée sur le nouveau site internet.

Les parents questionnent le service quant aux mails envoyés via le logiciel Aiga. Le service confirme que le logiciel fonctionne et qu'il n'y a eu aucun incident ces derniers mois. Il explique aussi qu'il existe d'autres moyens de communication : site internet de la commune, page Facebook de la commune, etc.

La commission se termine à 20h.